

Le renseignement militaire

Auteur : RANSON GCA

Date : 0

I / LE RENSEIGNEMENT MILITAIRE (SYNTHESE)

1.1/ un monde dangereux

Il existe quarante points chauds dans le monde qui pourraient intéresser directement ou indirectement la France. Plus que des lieux purement géographiques, il s'agit souvent de problèmes connexes, potentiellement instables, relevant de domaines très variés : multinationales, problème de l'eau douce, énergie, démographie, ... Une veille stratégique est donc nécessaire.

1.2/ une aide incontournable à la décision

Pour un pays comme la France, il n'y a pas d'autonomie stratégique sans autonomie de décision. C'est ainsi que la direction du renseignement militaire (DRM) se veut une aide à la décision du chef. Elle a été créée en 1992, en même temps que le commandement des opérations spéciales (COS) et la direction des affaires stratégiques (DAS), suite à la guerre du Golfe qui avait mis en exergue la nécessité d'une chaîne cohérente du renseignement .

Outre l'autonomie de décision (quand on ne peut toujours compter sur le renseignement allié), trois autres enjeux fondamentaux dépendent directement de la maîtrise du renseignement : la prévention des crises (Balkans, Caucase, Centre Afrique, ...), la planification et la conduite des opérations (connaissance des factions, des réseaux de type mafieux, ..) et la vigilance sur le long terme (avec la création d'indicateurs d'alerte).

1.3 / place et organisation de la DRM

Le renseignement militaire s'inscrit dans le cadre plus général du renseignement d'intérêt militaire, lui même inclus dans celui du renseignement de défense.

La France dispose de nombreux services de renseignement : d'une part les renseignements généraux (RG) et la direction pour la sécurité du territoire (DST), subordonnés au ministre de l'intérieur et, d'autre part, la direction pour la protection et la sécurité de défense (DPSP), la direction générale pour la sécurité extérieure (DGSE) et la DRM, subordonnées au ministre de la défense.

L'ensemble des informations, préalablement analysées, est regroupé au sein du comité interministériel du renseignement (CIR), appartenant au secrétariat général de la défense nationale (SGDN), œuvrant au profit du 1er ministre.

1.4 / les vecteurs

Les sources de renseignement sont multiples et complémentaires : d'origine image, humaine ou électromagnétique. On peut citer par exemple les deux satellites Hélios, les mirage IV, les drones Hunter, le C160 Gabriel, le 13ème régiment de dragons parachutistes (RDP), ...

Ces différentes sources sont prises en compte pour optimiser le cycle du renseignement : orientations (des sources) - recherche - exploitation - diffusion.